



Centre Communal d'Action Sociale de Siros

Tél : 05.59.68.66.05

mairiesiros@orange.fr

COVID-19 (CORONAVIRUS)

Objet : Mise en place d'un dispositif d'aide aux personnes âgées et des personnes handicapées

Madame, Monsieur,

Suite aux mesures gouvernementales annoncées par le Président de la République le 15 mars 2020 concernant le confinement au domicile, lié au COVID-19 (coronavirus), le C.C.A.S. a décidé d'instaurer un dispositif d'aide.

Le Maire, Président du CCAS procède au recensement, à titre préventif, des personnes âgées et handicapées isolées à leur domicile, afin de les aider pour leur approvisionnement durant cette période

Les personnes pouvant bénéficier de ce service sont :

- Les personnes âgées de 70 ans et plus résidant à leur domicile
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages (A.A.H., A.C.T.P., carte invalidité, reconnaissance de travailleur handicapé, pension invalidité ou pension militaire d'invalidité, victime de guerre) résidant à leur domicile.

Si vous êtes désireux de bénéficier de ce service, je vous demande de téléphoner :
à la Mairie au **05.59.68.66.05**
à Madame CERAVOLO au **06-28-26-39-16**

Nous essaierons de rendre cette période le moins douloureuse possible

Je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,
Christophe PANDO